



COMMUNE LES BORDES-SUR-ARIZE

Séance du lundi 14 avril 2025 18:30

En exercice : 14

Présents : 10

Excusés : 4

Absents : 0

Président de séance :

Jérôme PEREIRA SANTERRE

Secrétaire de séance :

François CHAUVET

Délibération n° 2025-028

Envoyé en préfecture le 28/04/2025

Reçu en préfecture le 28/04/2025

Publié le

ID : 009-210900619-20250414-2025_028-BF

Le lundi 14 avril 2025, le Conseil Municipal de la COMMUNE LES BORDES-SUR-ARIZE s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL.

Membres présents :

Jérôme PEREIRA SANTERRE, Michel MERIC, Patrick LAFONT, Alain CABÉ, François CHAUVET, Steeve DENOY, Aurélie MIR, Marie-Ange POUILLET, Gilles de SAINT BLANQUAT, Gilberte VALERO

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Frédéric CAMPS (donne pouvoir à : Jérôme PEREIRA SANTERRE), Séverine COMMENGE (donne pouvoir à : Gilberte VALERO), Sylvie GOUZY (donne pouvoir à : Michel MERIC), Serge KOSMINSKY (donne pouvoir à : Alain CABÉ)

Membres Absents

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025- LOTISSEMENT LE VIEUX MOULIN

Monsieur le Premier Adjoint procède à la présentation du budget. Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget LOTISSEMENT LE VIEUX MOULIN de l'exercice 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 500.00
66	Charges financières	7 500.00
	Opérations d'ordre	120 999.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		130 999.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	7332.77
75	Autres produits de gestion courante	113 915.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 667.23
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		130 999.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	13 004.48
	Opérations d'ordre	120 999.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		134 003.48

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Excédent de fonctionnement reporté	13 004.38
	Opérations d'ordre	120 999.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		134 003.48

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,
François CHAUVET



Le Premier Adjoint,
Jérôme PEREIRA SANTERRE

